

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE
TECHNOLOGIE EN TELECOMMUNICATIONS ET
RESEAUX (DUT-TR) DE L'ECOLE SUPERIEURE
POLYTECHNIQUE DE L'UCAD**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Ousmane SALL, Président
- Pr Alassane DIOP, Membre.
- M. Mamadou WONE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Mars 2019

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation du programme évalué	5
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	7
3. Description de la visite	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	9
5. Points forts.....	14
6. Points faibles	15
7. Appréciations générales	15
8. Recommandations à l'établissement	16
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	16
10. Proposition de décision	16
Annexes.....	17

Sigles et abréviations

Sigles et abréviations	Significations
ADIE	Agence De l'Informatique de l'Etat
ANAQ-SUP	Autorité Nationale de l'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur
ARTP	Autorité de Régulation et des Télécommunications et des Postes
BSQE	Bureau de Suivi de la Qualité de l'Enseignement
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CSAQ	Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité
DGI	Département Génie Informatique
DIC	Diplôme d'Ingénieur de Conception
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ECs	Eléments Constitutifs
ENSUT	Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
ESP	Ecole Supérieure Polytechnique
LMD	Licence, Master, Doctorat
PATS	Personnel Administratif Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PV	Procès-verbal
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
SVE	Service Vie Etudiant

Introduction

Dans le cadre de l'accréditation du programme de DUT Télécommunications et Réseaux du département de Génie Informatique, un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup et dirigé par le Professeur Ousmane SALL s'est rendu en date du Mercredi 28/11/2018 à L'ESP pour l'évaluation externe dudit programme.

Dès l'arrivée de la délégation des experts le matin, elle a été reçue par le Professeur Mady CISSE Directeur des études de l'ESP, également Professeur Idrissa SARR de la Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'UCAD et leurs équipes, avec qui elle a échangé sur les objectifs et le programme de la journée. Ensuite s'est tenue une séance de travail entre les personnes précitées et les experts de l'ANAQ-Sup. Le Président de la délégation des experts de l'ANAQ-SUP a par la suite, dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 09h00 avec les membres de la Direction qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et une présentation a été effectuée par M. CISSE de l'établissement. Il a présenté les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication et la présentation d'un certain nombre de services comme le Service de Valorisation et le Bureau Suivi et Qualité des Enseignements. Il s'en est suivi une discussion et la demande d'un certain nombre d'éléments de preuve par l'équipe d'experts.

Professeur Ibra DIOUM, Responsable du Suivi des dossiers d'auto-évaluation et de la Vie Etudiante du Département du Génie Informatique a présenté le programme d'études du DUT à travers les objectifs du programme de formation, les statistiques, taux d'insertion par promotion... Cette partie des discussions est l'objet de la section 1.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants permanents et vacataires, le personnel administratif technique et de service et les étudiants (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux en rapport avec le DUT Télécommunications et Réseaux. Enfin une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciations sur le programme de DUT Télécommunications et Réseaux en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations.

Globalement, l'agenda a été déroulé comme prévu avec un esprit d'ouverture, une collaboration efficace, et très constructive de l'administration de l'Ecole. La mission d'évaluation sur site a pris fin aux environs de 17h30.

1. Présentation du programme évalué

L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a été créée le 24 février 1957. Elle compte six (06) facultés, six (06) écoles et dix (10) instituts d'université dont l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (ESP) qui regroupait en son sein, officiellement depuis le 24 novembre 1994 la division industrielle de l'ex Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie (ENSUT), l'ex Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) et la Section technique Industrielle de l'ex Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP).

Aujourd'hui, l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) restructurée a pris les contours de l'ex ENSUT d'avant la réforme de 1994.

Etablissement Public à vocation régionale, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'ESP est rattachée à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Ses locaux sont implantés à Dakar. Les missions de l'ESP sont :

- Former tant sur le plan théorique que pratique des Techniciens supérieurs (DUT et DST), Licenciés Professionnels (Licence Pro.), Ingénieurs d'exécution (DIT), Ingénieurs de conception (DIC), Masters et Docteurs ;
- Dispenser un Enseignement Supérieur en vue de préparer directement aux fonctions d'encadrement dans la production et les services ;
- Organiser des activités de recherche visant au perfectionnement permanent, à l'adaptation et à la participation à l'évolution scientifique et technologique ;
- Procéder à des expertises à l'intention des entreprises publiques et privées.

En outre, l'ESP héberge des formations doctorales de l'UCAD et s'appuie sur ses onze (11) Laboratoires de Recherche.

Ces activités se font au sein de ses six (06) Départements Pédagogiques : Génie Informatique, Génie mécanique, Génie Chimique et Biologie Appliquée, Génie civil, Génie électrique et Gestion.

Le Département Génie informatique (DGI) porteur de la formation évaluée offre des enseignements conduisant à une formation complète au niveau premier cycle (Techniciens Supérieurs : DUT, DST et Licence) et au niveau second cycle (Master et Ingénieurs) dans les domaines du Génie Informatique, Télécommunications et Réseaux.

Toutes les formations organisées au DGI sont faites en collaboration avec de nombreux partenaires stratégiques : les entreprises et organisations de la place (SONATEL, ATOS, ADIE, ARTP, TRADE POINT, ...) selon les éléments de preuve présentés.

Composante à part entière de l'ESP, le DGI conjugue dans les cursus qu'il propose les exigences d'un enseignement universitaire et d'une formation professionnalisante.

Le DGI réalise également, pour les entreprises, des prestations de service, des formations et de la consultance dans les domaines de l'Informatique, des Télécommunications et des Réseaux.

La présente évaluation a porté sur le programme du DUT Télécommunications et Réseaux. Le programme d'études est dispensé depuis la rentrée universitaire 2001-2002. La première

promotion est sortie en Juillet 2003. Actuellement, l'effectif moyen est de 25 étudiants en première année. Il se déroule en cours du jour exclusivement et reçoit des bacheliers de série S. Le programme de formation a une orientation professionnelle et doit permettre aux étudiants de maîtriser les métiers en rapport avec la télécommunication et les réseaux. Le programme vise à former des techniciens capables de :

- Comprendre les principes de fonctionnement d'un réseau ;
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges et de contribuer aux spécifications de la topologie d'un réseau ou d'une installation de télécommunications ;
- Installer et de configurer les constituants de la chaîne de télécommunications (ponts, routeurs, commutateurs, autocommutateurs, ...) ;
- Mettre en œuvre une politique de sécurisation d'un réseau.

Le programme de formation présente les éléments essentiels pour le domaine de compétence avec des taux de réussite de plus de 90%. Les statistiques d'insertion présentées sont aussi assez appréciables seulement la structure ne semble pas disposer de statistiques globales sur l'insertion des diplômés ou d'un service effectif de suivi des alumni. Il y a un stage en milieu professionnel qui est crédité dans la maquette au semestre 4 de la L2.

Le programme est structuré globalement selon le format LMD et répartis en quatre (04) semestres (de S1 à S4). Sur la maquette présentée, les éléments suivants sont à noter :

- répartition en CM/TD/TP conforme aux standards ;
- respect de la proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures ;
- part du TPE conforme au décret sur le LMD (qui devrait se situer entre 30 et 50% du volume horaire total) et clairement indiquée sur la maquette de formation.

Nous pouvons constater qu'un programme de ce genre doit donner les compétences théoriques et pratiques en télécommunications et réseaux. De ce point de vue, en se fiant à l'intitulé des éléments constitutifs, le programme permet d'atteindre cet objectif. Cependant, Il existe quelques points faibles sur la maquette :

- Nombre de crédits non spécifiés sur la maquette ;
- Les calculs effectués montrent un nombre de crédits pour certaines UEs supérieurs à 10 ;
- Le volume de travaux pratiques des ECs est très faible dans la maquette, une part seulement de 18% du volume global et une forte domination du nombre d'heures de Cours Magistraux pour une formation professionnalisante.

La maquette possède une EC correspondant à l'enseignement de l'anglais en L1 et L2, ce qui est fort appréciable. Concernant les points énumérés ci-dessus, l'équipe pédagogique fait remarquer que le DUT n'est encore régi par le format LMD mais par un autre décret spécifiant le volume annuel des enseignements à 900 heures ; soit 1800 heures pour les 2 ans du DUT. Il s'est agi de reformater la maquette du DUT selon le modèle LMD, un projet qui a été mis en œuvre mais non présenté dans les éléments de preuve de la présente évaluation.

Enfin le programme de formation peut compter sur un personnel d'appui qualifié et assez motivé même si le nombre d'enseignant permanents est assez faible.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 61 pages et dont 05 pages d'annexes.

Le document répond clairement aux différents champs et standards du référentiel de programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées. Il est globalement assez fidèle et expose un regard critique et objectif sur le programme de formation et son contexte.

3. Description de la visite

➤ Organisation et déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 09h 00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 11h 30	Discussions avec les responsables du programme (Directeur général, Chef du département, responsable de la filière informatique de gestion, Bureau d'Informations et d'Orientations, Responsable qualité etc.)
11h 30 – 14h 30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
14h 30 – 15h 30	Pause
15h 30 – 16h30	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
16h 30 – 17h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
17h 30 – 18h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée de 15h30 à 16h30. Les lieux visités en rapport avec le programme du DUT Télécommunications et Réseaux sont les suivants :

- Les bureaux du personnel PER et PATS ;
- Les salles de classes ;
- Salle des archives et de reprographie ;
- Laboratoires ;
- Salles de travaux pratiques ;
- Le centre de documentation ;
- La scolarité centrale.

➤ *Appréciation de la visite des locaux*

La visite des locaux du programme du DUT Télécommunications et Réseaux s'est déroulée en compagnie des responsables du programme. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme du DUT Télécommunications et Réseaux dispose des infrastructures adéquates pour la formation. Il dispose également du matériel requis avec des commandes récentes d'un matériel assez pointu.

Il existe une salle de documentation proposant les livres de la spécialité en plus de ceux disponibles à la bibliothèque centrale de l'UCAD. Cette salle a cependant une capacité d'accueil uniquement de 25 places. Dans le même ordre il faut noter l'absence d'une bibliothèque numérique fonctionnelle au sein de l'ESP.

Nous avons également noté que les personnes avec une mobilité réduite ne sont pas prises en compte dans le dispositif d'aménagement des bâtiments. Elles ne peuvent pas faire cette formation dont l'ensemble des locaux se trouvent à l'étage.

Le dispositif de sécurité incendie lorsqu'il est présent doit être mis aux normes et renouvelé.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé*

Le programme du DUT Télécommunications et Réseaux est régulièrement déroulé au sein du département de génie informatique. Ce programme est proposé depuis 2001 et compte en moyenne 25 étudiants.

Il est fait état de la sortie de la première promotion en 2003, seulement les éléments de preuve présentés ne couvrent que les années 2014/2015 et 2015/2016 et ne permettent pas de juger de la régularité de la formation. Concernant aussi les effectifs il n'est possible d'en avoir une idée que depuis pour 2014/2015 et 2015/2016 et les données sont présentées de manière générale avec celles des autres formations dans des rapports d'activités. Il serait beaucoup plus intéressant d'avoir les données de la formation et ses statistiques. Les données fournies ne permettent pas non plus de savoir combien de promotions sont sorties ni de se prononcer sur l'évolution de ces dernières.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Le diplômé en Télécommunications et Réseaux est formé pour exercer dans les métiers de l'administration des systèmes d'exploitation, de l'informatique spécifique aux communications, de l'administration des réseaux, de la téléphonie, ainsi que dans le développement d'applications pour les Smartphones et les tablettes. La maquette de formation couvre l'essentiel des ECs formant l'étudiant pour avoir ces compétences, excepté celles de développement d'applications pour les Smartphones et les tablettes. Il en est de même de la compétence de participer à l'élaboration d'un cahier des charges. A cela, les responsables de la formation avancent la prise en compte de ces compétences dans les heures de TPE. Cependant, en plus de ne pas apparaître dans la maquette, les heures de TPE ne doivent pas être utilisées à cette fin.

D'une manière générale, les objectifs de formation correspondent bien à la mission de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Le programme est déroulé avec un nombre assez important d'enseignants du milieu professionnel. Il faut également noter un effort avec la signature de plusieurs conventions avec les entreprises comme ATOS, Espresso, ADIE....

Le rapport fait aussi état de l'implication des professionnels dans la conception et la révision des programmes de formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

La culture qualité est bien ancrée au sein de l'UCAD. Les organes de gouvernance de la qualité sont fonctionnels et produisent des PV. La CIAQ est particulièrement active et produit chaque année des rapports qui sont exploitées dans les instances et les directives appliquées. Il nous a été présenté plusieurs éléments de preuve montrant les procès-verbaux de rencontres de ces instances. Il en est de même de la prise de décisions liées à la qualité lors des instances internes à l'ESP.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

La mise en œuvre du programme du DUT Télécommunications et Réseaux a impliqué dès la conception les PER et ces derniers sont au cœur du processus d'enseignement et de gestion du programme du DUT Télécommunications et Réseaux. Le personnel PER est représenté dans les instances en relation avec la pédagogie. L'ESP et le département organisent aussi régulièrement des sessions pour la conception et la révision des programmes de formation.

Les représentants des étudiants sont invités au conseil afin d'exprimer les problèmes en relation avec les enseignements, cependant il n'existe pas un dispositif formel par lequel les étudiants peuvent exprimer leurs opinions sur l'enseignement et les études. Il existe un formulaire d'évaluation des enseignements mais quasiment non utilisé.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Il existe trois organes responsables de l'assurance qualité et garantissant ainsi la qualité du programme à l'ESP :

- la DCIAQ (Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité) qui a pour rôle de promouvoir les pratiques de qualité dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie universitaire de l'UCAD ;
- La CSAQ (Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité de l'ESP) est chargée de l'opérationnalisation de la politique qualité de l'Université au sein de l'ESP ;

- BSQE (Bureau du Suivi et Qualité des Enseignements) est chargé du suivi de la qualité des enseignements (indicateurs), du recrutement et du suivi du personnel vacataire.

C'est dire que le programme fait l'objet de mesures d'assurance qualité. Seulement, il faut préciser que malgré l'existence de cette architecture, il n'existe pas formellement une évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme est bien structurée selon le LMD sur quatre semestres. Cependant, il faut noter l'absence de coefficients mais aussi un nombre assez élevé d'éléments constitutifs par semestre. A cela s'ajoute le nombre de crédits non spécifié clairement par semestre mais pouvant atteindre le chiffre de 12 crédits au semestre 2 par exemple.

Enfin, sur ce standard, il nous faut souligner qu'il n'existe pas de livret de syllabi pour la maquette présentée ni de plans de cours.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Les thèmes abordés dans le programme du DUT Télécommunications et Réseaux sont ceux liés aux télécommunications et réseaux.

Nous pouvons cependant noter que parmi les enseignements annoncés comme orientés vers le développement d'aptitudes et d'attitudes permettant d'installer des compétences fondamentales, transversales et de spécialités, le Projet Personnel et Professionnel, le droit et certaines ECs ayant traits au développement mobile et la gestion de projets sont absents de la maquette.

L'établissement souligne ici le fait qu'en réalité, il n'existe pas de référentiels de programmes pour les DUT et aussi rien qui exige les DUT à se conformer aux normes sur le LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et communiquées lors de l'amphi de rentrées. Les entretiens avec les étudiants ont montré une bonne maîtrise par ces derniers de ces aspects.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite est globalement satisfaisant, entre 95 et 100%. Il faut cependant noter l'absence d'application complète du LMD avec l'absence de la possibilité de passage conditionnel et la non formalisation du tutorat.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le PER est généralement composé de ceux du département en plus de vacataires venant de l'UCAD et des autres universités. Des intervenants du monde socio-économiques interviennent dans la formation mais les éléments de preuve présentés ne permettent pas de bien les identifier.

A ces intervenants s'ajoute un personnel technique pour lequel l'ESP participe activement à la formation.

Les entretiens ont permis de constater un engouement certain du personnel PER et PATS à intervenir dans la formation.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les activités comme la recherche sont laissées à l'appréciation de l'enseignant. Les volumes d'enseignements sont déjà définis par la loi 81/59 du 9 novembre 1981 modifiée et portant statut du personnel enseignant et sont les mêmes dans toutes les universités sénégalaises.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

L'établissement ne fait pas cas de programme de mobilité spécifique mais nous pouvons noter l'intervention d'enseignants venant de toutes les universités. Le PER de l'ESP bénéficie aussi du programme de voyage d'études à l'image de tous les établissements d'enseignement supérieur sénégalais.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission sont définies et sont publiées :

- prospectus ou plaquettes sur papier ;
- annonces publicitaires dans les journaux ;
- plaquettes numériques sur le site web de l'école ;
- etc...

Les étudiants de première année sont titulaires d'un BAC scientifique et/ou techniques ou tout diplôme jugé équivalent selon les textes en vigueur de l'UCAD. Ils sont reçus après les tests et un jury composé d'enseignants permanents délibère pour l'admission définitive des candidats.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants. La proportion de la population estudiantine féminine tourne globalement en moyenne autour de 45%.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Il n'y a pas un programme de mobilité spécifique des étudiants du DUT Télécommunications et Réseaux avec d'autres institutions universitaires ou des autres facultés de l'UCAD pendant les deux années de formation.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

L'encadrement est assuré par les enseignants du département ainsi que le concours de PER de l'UCAD entre autres. Il compte cependant selon les éléments de preuve un ratio de 56% de vacataires et donc nécessiterait un effort de recrutement de PER permanent.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

Le département du Génie Informatique a signé de nombreuses conventions avec les entreprises et bénéficie du support de ses sortants pour trouver des stages.

Etant donné la nature de la formation assez courte sur deux années, la plupart des étudiants poursuivent leurs études en cycle ingénieur. Sur ce point l'élément de preuve demandé sur les taux d'insertion n'a pas été présenté.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d’études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Le DUT Télécommunications et Réseaux dispose d’infrastructures pédagogiques : Il existe plusieurs salles de TP, de cours avec les équipements adéquats.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

5. Points forts du programme

A la lumière du rapport d’auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Accompagnement des enseignants et des PATS dans la veille technologique et le renforcement de capacité ;
- Du point de vue de la maquette, les matières de bases sont présentes ;
- Le PER et le PATS sont motivés et satisfaits ;
- Un programme stable ;
- Une offre de formation cohérente avec les missions de l’établissement ;
- Un programme pertinent répondant aux besoins du monde socio-professionnel ;
- PER motivés et PATS (Personnel Administratif Technique et de Service) ;
- Etudiants d’un bon niveau ;
- Des conditions d’admission au programme définies et partagées ;
- Bonne connaissance des étudiants du système LMD (conditions de validation, système de crédits, etc) ;
- Des dispositifs d’assurance qualité satisfaisants ;
- Une bonne implication du département dans le pilotage de l’assurance qualité ;
- Des réunions pédagogiques régulières ;
- Des taux de réussite satisfaisants sur les deux années passées ;
- Des qualifications académiques et professionnelles des enseignants requises pour intervenir dans le programme d’études ;
- Une compétence et une stabilité du PER ;
- Une diversification des profils du PER ;
- Un dispositif d’encadrement rapproché pour accompagner les étudiants durant le déroulement du programme d’études ;
- Une disponibilité des équipements didactiques ;
- Une diversité et disponibilité de locaux fonctionnels.

6. Points faibles du programme

Les points faibles suivant ont été soulignés :

- Absence du livret des syllabi complet ;
- L'évaluation des enseignements n'est pas effective ;
- Faiblesse de la proportion de travaux pratiques dans les volumes horaires de la maquette ;
- Application incomplète du LMD dû au DUT (Pas de passage conditionnel) ;
- Mise en cohérence entre les compétences attendues et les libellés ECs ;
- La non formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants (À résoudre à l'échelle de l'ESP) ;
- Une absence de formalisation du suivi régulier du travail personnel de l'étudiant ;
- La non formalisation du suivi de l'insertion des diplômés sur le plan national et international ;
- Une Insuffisance des équipements de sécurité (extincteurs (renouveler)), bouche d'incendie, rampe pour personnes à mobilité réduite, signalisation ou indication sorties d'urgence, etc.) ;
- Non prise en compte des personnes à mobilité réduite ;
- Absence de bibliothèque numérique et bibliothèque physique étroite (25 places à l'échelle du nombre d'étudiants de l'ESP).

7. Appréciations générales du programme

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de DUT Télécommunications et Réseaux préparé au sein de l'ESP. Cet établissement possède une gouvernance académique bien structurée qui correspond aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur avec un conseil de département responsable des grandes orientations pédagogiques. Le programme d'études de DUT Télécommunications et Réseaux du point de vue de la maquette présentée respecte les grands principes du LMD (avec quelques rectificatifs à faire sur la maquette et les règles de validation des semestres du LMD). Cependant les experts n'ont pas eu d'informations concernant les taux d'insertion global diplômés ce qui aurait permis de juger de l'employabilité à l'issue du programme.

L'équipe pédagogique est de bonne qualification mais en nombre insuffisant (quatre PER permanents seulement) avec une réelle motivation que nous avons pu constater lors de nos entretiens, leurs enseignements ne sont pas formellement évalués. Il est impératif de renforcer le volume des TP pour une formation professionnalisante.

L'établissement devrait faire un effort pour permettre l'accès à une bibliothèque numérique afin de permettre aux étudiants d'accéder à une ressource bibliographique plus large.

Eléments de preuve demandés :

- Eléments de preuve concernant le suivi de diplômés, existence d'un réseau des diplômés (Elément de preuve à fournir) ;

- Statistiques sur le devenir des étudiants de DUT2 (part s'insérant et part poursuivant leurs études).

8. Recommandations à l'établissement

- Renforcer le PER permanent ;
- Proposer un livret des syllabi complet aux étudiants ;
- Mettre en place un dispositif formel permettant l'effectivité de l'évaluation des enseignements ;
- Retravailler la maquette pour la rendre conforme au système LMD (Nombre de crédits, nombres d'ECs, un cahier de syllabi, plans de cours) ;
- Appliquer les règles du LMD dû au DUT ;
- Mettre en cohérence les compétences attendues et les libellés ECs ;
- Formaliser le suivi de l'insertion des diplômés sur le plan national et international ;
- Renouveler et installer au besoin les équipements de sécurité (extincteurs (renouveler), bouche d'incendie, rampe pour personnes à mobilité réduite, signalisation ou indication sorties d'urgence, etc.) ;
- Prendre en compte les personnes à mobilité réduite ;
- Mettre en place une bibliothèque numérique.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ-SUP doit veiller davantage au respect des normes du LMD par les DUT et exiger formellement que ceux-ci se conforment aux normes du LMD sur les deux années de formation.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation, du programme d'études du DUT Télécommunications et Réseaux, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord de proposer :

L'ACCREDITATION du DUT Télécommunication et Réseaux de l'ESP

Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 1. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Tableau 1 : Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

DESIGNATION
<ul style="list-style-type: none">• Rapport d'activités Service Valorisation, Bureau Suivi et Qualité des Enseignements, SERVICE RECHERCHE & COOPERATION ;• Liste des professionnels (nombre de professionnels, Eléments de preuve manquant);• Plateforme de gestion intégrée des ressources du département (Elément de preuve demandé).

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Liste des personnes interrogées lors des entretiens.

Prénom	Nom	Fonction	Matières enseignées
PER			
Ibrahima	NGOM	Enseignant-Chercheur	
Moussa	DIALLO	Enseignant-Chercheur	
Idy	DIOP	Enseignant-Chercheur	
PATS			
Medar	BASSENE	Analyste-Programmeur	
Marie Henriette	DIOUF	Assistante de direction	
Adama	KA	Ingénieur	
Boubacar	FATY	Ingénieur	
ETUDIANTS			
Fatimatou Ogo	SECK	Etudiant	DUT 1 TR
Farimata	DIAW	Etudiant	DUT 1 TR
Serigne Makhtar	LO	Etudiant	DUT 1 TR
Mouhamadou Falilou	BALL	Etudiant	DUT 1 TR
Youssouph	FAYE	Etudiant	DUT 2 TR
Louise Thérèse	BAMPOKY	Etudiant	DUT 2 TR
Astou	THIOYE	Etudiant	DUT 2 TR
Issa	LO	Etudiant	DUT 2 TR